



Notes de la séance de la Commission d'établissement de Prélaz

Mardi 23 Septembre 2024 à 18h30

**à la Salle de maîtres du collège de Valency
Chemin de Glycines 2, 1004 Lausanne**

Parents :	Montserrat Fernandez-Bolaños, Katell Mallédan, Sylvie Michellod
Professionnels :	Nathalie Amyot, Carine Colletti, Philippe Hofstetter, Rui Jorge Miranda Patarra, Sylvie Perret
Organisations :	Laetitia Beney, Basil Zürcher, Lorella Padula, Rosette Mbemba, Gaëtan Da Cruz
Autorités politiques :	Oleg Gafner
Excusés/absents :	Karina Pequignot, Joëlle Racine, Isabelle Schmidt, Amaya Lopez

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du PV du 18 avril 2024
3. Réaménagement préau de Prélaz – plantation d'un pommier
4. Boîte à livres n° 2
5. Postulat Gafner
6. Tout Prélaz n° 9
7. Budget 2024
8. Le marché de Noël (ajout à l'ordre du jour)
9. Admission(s) / démission(s) / changement(s) de fonction
10. Date(s) et lieu de la (des) prochaine(s) séance(s)
11. Divers et propositions individuelles

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est accepté en ajoutant au point 8 le marché de Noël.

2. Adoption du PV du 18 avril 2024

Le procès-verbal est adopté.

3. Réaménagement préau de Prélaz – plantation d'un pommier

Carine a expliqué l'évolution des travaux dans le préau. Il faut décider le mobilier du préau. Ils ont déjà ajouté quelque banc. Ils vont mettre un berger. La plantation des arbres se fera entre octobre-novembre. On aura aussi le pommier de la part de la commission d'établissement, qu'on a déjà débloqué l'argent.

Inauguration du préau avec la plantation symbolique d'un pommier suivi d'une petite collation et chanson pour les parents.

Plan et organisation : à 11 h plantation du pommier avec les élèves, collation (jus de pommes et quartier de pommes, 5 pommes pour classe). A 11h50 chanson pour les parents.

- Réserver le gobelet de la Ville (Carine).
- Acheter jus de pommes et pommes
- Couper les pommes
-

Budget : 150 CH à disposition plus au tour de 60 CH restant des sirops du repas canadiennes (pique-nique).

4. Boîte à livres n° 2

Oleg a introduit le sujet.

Katell : La boîte est prête et on peut aller la visiter. Mme Rocca pourrait être invitée pour venir la voir. Il faut encore décider comment la boîte sera fixée au sol. La boîte sera livrée directement à l'école. Encore à décider la date pour la livraison.

Rosette a déjà pris les livres de la bibliothèque et continuera à le fournir au secrétariat. Il faut toujours avoir une petite réserve de livres pour qu'elle ne soit pas vide (expérience fait de la première boîte à livre de Provence).

A décider la date pour l'inauguration et la charte. Il faudra inviter le centre du quartier (Gaëtan pour le côté festif), Mme Rocca, M. Candaux du C-FOR et l'apprenti qu'a fabriqué la boîte et la bibliothèque de jeunesse. Pas de cadenas pour l'instant. M. Hofsteeter reviendra avec des propositions de dates pour l'inauguration. Il faudra prévoir 3-4 représentants de la Commission qui pourraient participer à l'inauguration et également se coordonner avec la Ville qui voudra peut-être être représentée comme ce fut le cas à Provence.

Il faudra également remercier M. Candaux du C-FOR et l'apprenti, le SEP (Mmes de Kerchove et De Pietro) pour le financement additionnel octroyé, la CET dans son ensemble mais en particulier Katell pour les plans et la coordination ainsi que la bibliothèque de la Jeunesse pour les dons de livres.

Plan et organisation : Similaire à l'inauguration de la boîte à livre de Prélaz. Lecture d'un conte et peut-être quelques mots de la municipalité.

5. Postulat Gafner – Nom de l'établissement

Oleg introduit le sujet. Pas de proposition à travers le Tout Prélaz et pas mal de propositions données lors du pique-nique d'été.

Nathalie présente les différentes propositions récoltées.

L'établissement Floréal a suivi nos démarches et il y a au moins 3 autres établissements intéressés. Nous sommes les plus avancés dans les processus.

Dans la séance d'avril on devra soumettre au maximum 5 noms. Aujourd'hui mieux sélectionner 2-3. Il faut passer au vote.

Les trois noms sélectionnés sont : Tramway, Marie Feyler, La Trame verte. Pour donner une motivation aux noms proposés, le Tout Prélaz n° 9 sera dédié en exclusivité à ce thème (voire ordre du jour n° 6).

Oleg fera le formulaire de vote (pour le parent) et M. Hofstetter utilisera le formulaire officiel de votes pour les professionnels de la petite enfance. L'école peut faire le lien avec les personnes invitées à voter (PPLS, etc.) et écrire aux structures APEMS - CVE en demandant une réponse par structure. Les enfants voteront en classe, les parents séparément par distribution d'un coupon, il faudra préciser que c'est un vote par famille. Le dépouillement sera à faire par la CET.

Carine propose de passer par le conseil d'élèves pour qu'il y ait une vraie explication d'après les élèves. Et/ou que les maitres/maitresses de classes aient accès à la documentation pour qu'ils puissent l'expliquer en classe.

Oleg ira au grand collège dans la salle de maitres : 11 octobre à midi pour leur parler de ça.

Il ne faut toutefois pas oublier qu'en tout dernier c'est le Canton qui décide. C'est plus sage de donner plusieurs options de noms au Canton (avec la comptabilisation des votes) pour qu'il puisse choisir un autre nom si le premier ne convient pas.

6. Tout Prélaz n° 9

Le nouveau Tout Prélaz presque en exclusivité avec la thématique du nom pour l'établissement scolaire. Trois personnes vont écrire un petit texte pour expliquer la motivation des noms proposés : Marie Feyler (par Oleg), La trame verte (Katell) et Tramway (Carine). On doit mettre un QR code dans le Tout Prélaz pour que les familles votent (un seul vote par famille). Les enfants voteront en classe. Il faut noter

aussi dans le tout Prelaz que le dernier mot pour le nom de l'établissement revient au Canton.

Rosette va écrire un texte sur la boîte à livres avec une photo de l'apprenti qui a construit la boîte. Il faut aussi remercier la bibliothèque de la Jeunesse qui fournit les livres.

1^{er} décembre pour la sortie de tout Prelaz (imprimé) et on pourra dans ce cas donner la date du marché de Noël.

7. Budget 2024

La boîte à livre a coûté plus cher que prévu. 900 CH.

80 CH pour le sirop

150 CH pour l'inauguration du préau

150 CH pour le marché de Noël

8. Le marché de Noël

On le traitera dans la prochaine séance. La date devra être donnée avant le mois de Novembre (M. Hofstetter donnera les possibles dates) pour que le maître et maîtresse de classe puissent s'organiser.

9. Admission(s) / démission(s) / changement(s) de fonction

- On donne la bienvenue à Lorella Padula (directrice de l'APEMS de Prélaz)
- Un maître de classe du collège de Valency serait intéressé à venir dans la prochaine séance.
- Un parent ami de Amaya viendra aussi dans la prochaine séance

10. Date(s) et lieu de la (des) prochaine(s) séance(s)

- Jeudi **7 novembre 2024 à 18h30** à la Pagode
- Mardi **4 février 2025 à 18h30** à l'APEMS de Prélaz.

11. Divers et propositions individuelles

- Pas de diverse.

La séance levée à 19h43.

Pour la CET Prélaz :

Montserrat F.-Bolaños, (remplacement Amaya Lopez, secrétaire)

Lausanne, le 24 Septembre 2024